

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

**SERVICE DEPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES
DE L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET
VICTIMES DE GUERRE**



RECONNAISSANCE ET REPARATION

En 2022, le service départemental des Alpes Maritimes a continué de recevoir les demandes de cartes du combattant et de titre de reconnaissance de la Nation. Elles ont ensuite été instruites par le Département Reconnaissance et Réparation à Caen.

Les ressortissants de l'ONACVG ont la possibilité de demander la carte du combattant et le titre de Reconnaissance de la Nation sur le site internet de l'ONACVG mais la digitalisation étant une action progressive à intégrer pour nos ressortissants âgés notamment, nous avons encore reçu de nombreux documents papiers.

En 2021 (derniers chiffres connus), le nombre de bénéficiaires de la retraite du combattant est de 15 829, ce qui permet d'évaluer la population globale de nos ressortissants à environ 40 000.

La répartition par statuts de ressortissants a fortement évolué depuis l'attentat du 14 juillet 2016 à Nice. En effet depuis cette date, plus de 1200 victimes d'actes de terrorisme ont été identifiées dans le département et plus de 120 pupilles de la Nation ont été adoptés.

La modification du calendrier de versement de la retraite du combattant a entraîné une incompréhension de la part des bénéficiaires et un grand nombre d'appels.

Traitement des cartes et titres

CCT	86
CCT AFN -62/64	4
TRN	36 dont 34 CCT & TRN
Total	94

Chaque année le service départemental des Alpes-Maritimes est co-organisateur d'une cérémonie qui se déroule sur la commune de Villeneuve-Loubet et qui a pour vocation de rendre hommage aux victimes de l'attentat du Drakkar le 23 octobre 1983 au Liban.

A cette occasion, est remise la croix du combattant aux OPEX nouvellement bénéficiaires de la carte du combattant.



Au titre de l'activité Réparation du service en 2022, le service départemental des Alpes-Maritimes a émis :

- cartes d'invalidité : 68 (dont 10 double barre rouge, 29 simple barre bleue, 27 simple rouge et 1 double barre bleue)

A noter que parmi ces demandes figurent des VAT.

- cartes de stationnement : 23 (dont 18 à titre définitif et 5 à durée déterminée) + 9 demandes de remplacement de cartes détériorées ou perdues.
- 20 dossiers de demande de Pensions Militaires d'Invalidité (dont 5 premières demandes, 11 demandes pour aggravation, 2 nouvelles infirmité, 1 renouvellement et 1 réversion)

- 54 dossiers de demandes de CCT & TRN ;
- 48 dossiers de demandes de Retraite du Combattant ;
- 213 cartes de veuves ;
- 24 cartes de PN/OG.

Mémoires de proposition dans les ordres nationaux

Le service départemental des Alpes-Maritimes est chargé de centraliser les demandes et de rédiger les mémoires de proposition avant de les transmettre au cabinet de la Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants via le bureau des Décorations du monde combattant au sein du Département du maillage territorial et des associations.

En 2022, le service départemental a traité plus de 55 demandes de renseignement et rédigé 2 mémoires de proposition pour les ordres nationaux.

Emplois réservés

Ce dispositif de solidarité nationale permet d'être titularisé sans concours dans l'une des trois catégories (A, B, C) des trois fonctions publiques.

42 passeports sont actifs au sein du service :

- 22 enfants de harkis,
- 2 pupilles de la Nation ou orphelins de guerre
- 14 VAT
- 4 pensionnés militaires.

Il est regrettable que les services recruteurs ne soient pas tenus d'informer le ministère lors des embauches. L'ONaCVG ne peut pas valoriser son travail d'accompagnement des demandeurs.

SOLIDARITE

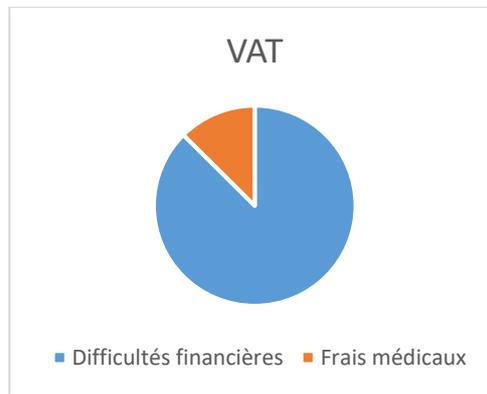
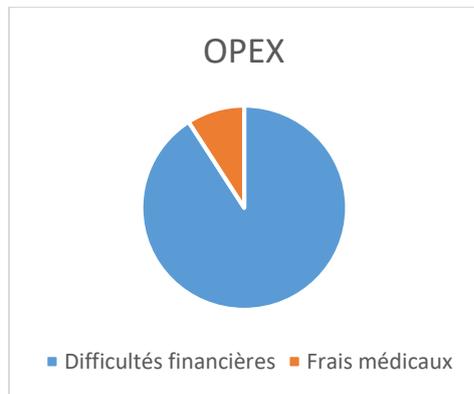
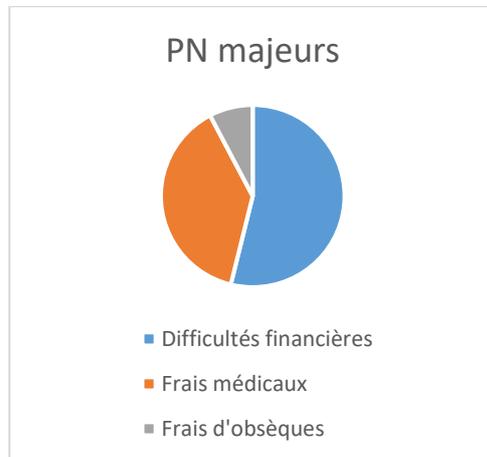
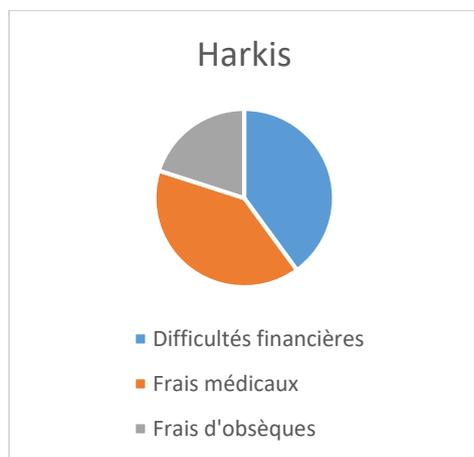
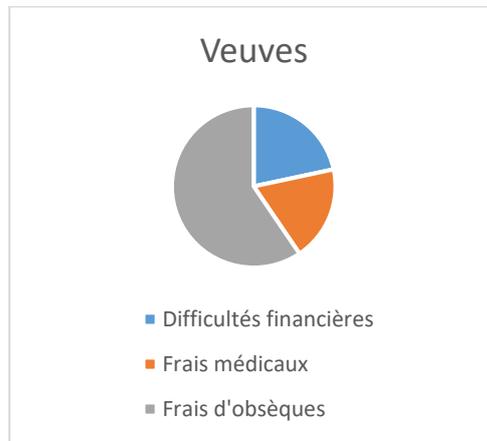
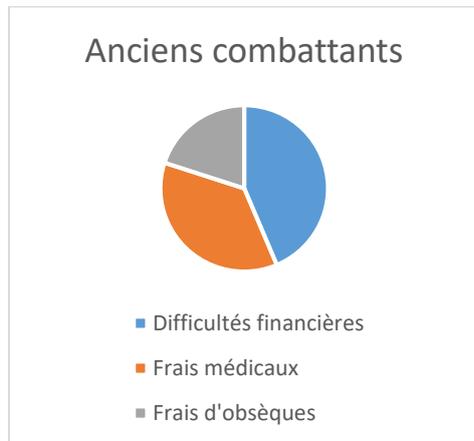
En janvier 2022, la direction générale de l'ONACVG a attribué au service départemental des Alpes Maritimes une enveloppe budgétaire de 634 400 € (en hausse par rapport à 2021) pour ses commissions d'action sociale (CAS).

9 commissions solidarité ont été organisées durant l'année 2022 (une par mois sauf en juillet, août et décembre).

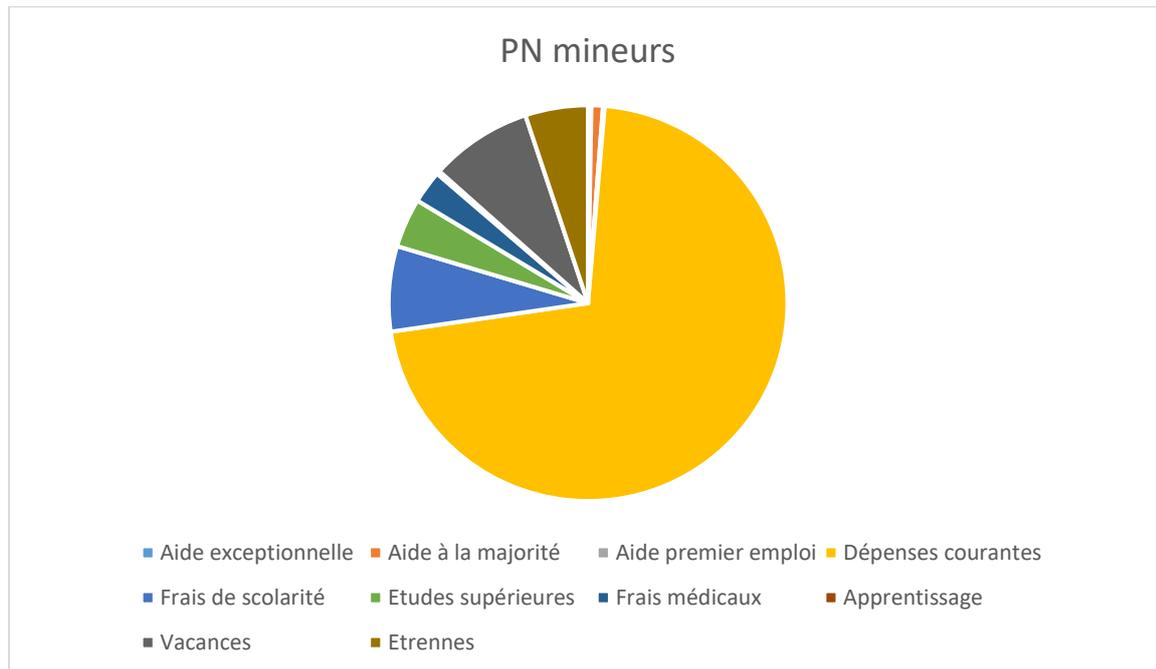
Commissions d'action sociale

TOTAL DES 9 CAS TENUES EN 2021

QUALITE	NBRE INTERVENTIONS	MONTANT TOTAL DES AIDES ATTRIBUEES	AIDE MOY./INTERVENTION
ANCIEN COMBATTANT	57	44 600,00 €	782,46 €
CONJOINT SURVIVANT	79	64 400,00 €	815,19 €
HARKIS	6	4 500,00 €	750,00 €
OPEX	11	8 600,00 €	781,82 €
PN MAJEUR	13	9 200,00 €	707,69 €
PN MINEUR	747	481 665,00 €	644,80 €
VAT	8	6 800,00 €	850,00 €
	836	538 919,00 €	644,64 €



L'activité de solidarité du service est fortement marquée par l'accompagnement des 120 pupilles de la Nation recensés dans le département.



Pour autant les anciens combattants et leurs veuves restent des populations aidées régulièrement par le service.

Ceux-ci outre les aides classiques bénéficient d'un accompagnement administratif pour une admission en EHPAD.

L'accompagnement des VAT et leurs familles se fait dès la procédure d'adoption : rédaction de l'avis pour le tribunal judiciaire, présence systématique aux audiences pour lesquelles le service est informé, présence lors des audiences d'appel à la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence. Les familles bénéficient d'un accompagnement administratif pour toute démarche et notamment pour les demandes de pension militaire d'invalidité.

Chèques service

Le service attribue régulièrement des chèques services dans les cas d'urgence. Le montant moyen des aides s'élève à 142€.

QUALITE	NBRE RESSORTISSANTS
ANCIEN COMBATTANT	12
CONJOINT SURVIVANT	7
OPEX	1
PN MAJEUR	7
VAT	22
	49

Fonds de solidarité pour les enfants de harkis

Le département des Alpes-Maritimes est un département d'implantation d'une forte population harkie.

Les harkis sont accompagnés par les crédits de solidarité de l'ONaCVG, l'attribution de l'allocation de reconnaissance ou l'allocation viagère pour leur veuve.

Les enfants bénéficient quant à eux des dispositions relatives aux emplois réservés et du fonds de de solidarité instauré en 2019.

En 2022, ce sont 221 dossiers qui ont ainsi été traités et présentés en commission nationale.

Fonds de Solidarité pour les enfants de harkis en 2022

TYPE D'AIDE	NBRE BENEFICIAIRES	MONTANT TOTAL	RAPPORT % MONTANT TOTAL
LOGEMENT	14	99 191,00 €	55,66%
SANTE	10	52 394,00 €	29,40%
EMPLOI	5	26 619,00 €	14,94%
	29	178 204,00 €	100,00%

EHPAD labellisés



Deux EHPAD sont labellisés « Bleuet de France » dans le département.

Le service départemental de l'ONaCVG participe régulièrement au conseil de la

vie sociale des établissements.

Le travail de coopération entre les assistantes sociales de l'ONaCVG et des établissements permet de favoriser l'accès de nos ressortissants à ces EHPAD. Ceux-ci sont régulièrement bénéficiaires de subventions destinés au bien-être des résidents.

Les 8 mai et 11 novembre donnent l'occasion d'intervenir dans l'établissement en proposant une exposition et/ou une mini-conférence et en organisant une cérémonie patriotique. C'est l'occasion également de valoriser les ateliers en lien avec le Bleuet de France.

Cette année les ressortissants ont pu assister à une présentation relative à l'alimentation pendant l'occupation.



MEMOIRE

Les crédits dépensés par le service au titre de la mémoire s'élèvent à 3590,74 €.

Concours scolaires

Le département des Alpes-Maritimes est un département actif dans le cadre des concours scolaires organisés par l'ONACVG ou dont l'ONACVG est partenaire.

Le **Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD)** a réuni encore cette année plus de 600 élèves qui ont rendu de nombreux travaux collectifs et individuels de qualité.

Comme chaque année, le service départemental participe aussi bien à l'organisation de la cérémonie de remise des prix qu'aux autres temps forts du concours : coordination aux côtés du référent académique des associations ou enseignants participant à l'organisation du concours, participation à la rédaction des sujets et à la correction des copies, achat d'ouvrages pour la cérémonie de remise des prix qui se déroule au palais des Rois Sardes (palais préfectoral) à Nice.

La cérémonie s'est tenue dans des conditions normales suite à l'apaisement de la pandémie. 200 personnes environ dont M. Bernard Gonzalez, Préfet des Alpes-Maritimes et M. Laurent Lemercier, Inspecteur d'Académie-DASEN des Alpes-Maritimes qui ont pu féliciter les lauréats.



Enfin, l'année 2022 a vu naître un nouveau concours départemental intitulé : « **la Mémoire au cœur de l'assiette** ». Ce concours a pour objectif de traiter de la 2^{ème} Guerre Mondiale à travers un biais d'apprentissage différent qui est celui de l'alimentation.

Pour cela, le service départemental a créé une mallette pédagogique à destination de plusieurs niveaux scolaires. Cette mallette est dénommée : « l'alimentation sous l'occupation ».

14 établissements de tous les niveaux se sont inscrits à ce concours. Le service départemental y est intervenu à chaque fois autour de la thématique mémorielle du concours et accompagné de chefs cuisiniers qui sont venus montrer aux élèves la manière de cuisiner les légumes dits « anciens » tels que le rutabaga, le panais ou encore le cresson.

Le concours a reçu le Haut Patronage du Président de la République et est parrainé par le représentant de la gastronomie Française pour le Président de la République, Monsieur Guillaume Gomez.



Histoire et mémoires de la Guerre d'Algérie

En 2022, le service départemental est intervenu à 3 reprises dans trois lycées.

L'exposition « *Guerre d'Algérie : Histoire commune, mémoires partagées* » a été présentée et complétée par l'intervention de témoins. Le département dispose d'une équipe quasi-autonome de témoins composée de deux harkis ou descendants, deux appelés, un pied-noir. Le représentant des indépendantistes venant de Marseille selon ses disponibilités.



Ces interventions sont complétées par la présence de Mme Laetitia Vion (Référénte Régionale Mémoire) ou de conférences de M. Abderahmen Moumen.

L'ONaCVG a également financé et accompagné, dans le cadre du dispositif Histoire et Mémoires de la Guerre d'Algérie, un projet pilote mené par une enseignante du lycée Amiral de Grasse qui a conçu une exposition à partir de témoignages recueillis tout au long de l'année. La restitution a été effectuée lors d'une représentation de la pièce : « *Et le cœur fume encore* ».



Ateliers et événements pédagogiques



La mallette pédagogique « *Explique moi une cérémonie* » développée dans le cadre du service national universel (SNU) a été présentée dans de nombreuses classes de CM1 ou CM2, dans le cadre d'une classe citoyenneté, au sein des cadets de la défense ou durant le rallye citoyen organisé par la direction militaire

départementale chaque année au mois de mai au sein de l'ancienne Base aérienne 943 au Mont Agel.

Ces présentations se déroulent le plus souvent en amont des dates du calendrier patriotique, notamment le 8 mai et le 11 novembre mais pas uniquement. L'intervention du SD06 est accompagnée de l'adjoint au maire de la commune en charge de la mémoire ainsi que d'un représentant du monde combattant local.



A Nice, la session de présentation de la mallette « *Explique moi une cérémonie* » est accompagnée par une petite cérémonie patriotique au sein de la cour d'école avec le concours de la musique de la garde municipale.

Nice

8-Mai : « Important de se souvenir de la guerre »

Répétition générale avant le jour J. Vendredi, les élèves de CM2 de l'école Nikaïa ont participé à une cérémonie pédagogique de la commémoration du 77^e anniversaire de l'Armistice.

Cette guerre a duré six ans. C'est comme si vous entriez au CP et, quand elle se termine, vous commencez le collège. » Ce sont les mots de la conseillère municipale niçoise déléguée au lien Armées-Nation, Marie-Christine FicVarnier. Celle qui est aussi colonel a en face d'elle, une vingtaine de paires d'yeux. Ils s'ouvrent en grand et essaient de visualiser la scène.

Le temps passe, les souvenirs avec

Après avoir entonné la Marseillaise et lu des textes contextualisant la libération de Nice en août 1944, les élèves de CM2 de l'école Nikaïa du Vieux Nice ont écouté les élus rappeler l'importance du devoir de mémoire. « La guerre s'est terminée il y a exactement 77 ans, le 8 mai. Ni vous, ni vos parents, ni vos grands-parents, mais probablement vos arrière-grands-parents y ont participé. Plus le temps passe, moins il y a de gens qui ont connu la Seconde Guerre mondiale. C'est pour cela qu'il est important de se souvenir de ce qui s'est passé, chaque année », pose le colonel. Pour ne pas oublier, les enfants des écoles niçoises apprennent le déroulement d'une commémoration et ses raisons. Cette céré-



Vendredi, les CM2 de l'école Nikaïa ont participé à une cérémonie pédagogique pour la commémoration de l'Armistice, célébrée aujourd'hui. Deux écoliers ont déposé une gerbe au nom de leur école.

monie pédagogique figure dans le catalogue des actions citoyennes de la Ville, distribué aux établissements scolaires en début d'année. Pour épauler les enseignants, l'Office national des anciens combattants et victimes de

guerre (OnaCVG) dispose d'une maquette pédagogique, pour transmettre ce fameux devoir de mémoire.

« On commence par leur montrer une image d'un monument aux morts, on leur fait deviner qui sont

les différents acteurs, puis on sort un plateau qui explique la cérémonie. On leur fait faire un jeu de rôle, avec les écharpes des élus et des députés, on leur explique comment porter une gerbe... On essaie de rendre plus palpable des évé-

nements du passé, qui ils ne connaissent pas », explique Auliane Dreygel, chargée de mission mémoire et Bleuet de France.

« Ça ne fait pas peur, c'est triste »

Après plus d'une heure de cérémonie, les traits sur les petits visages se détendent. La veille, les écoliers ont visité le camp des Milles, un ancien camp d'internement et de déportation à Ais-en-Provence. « On a découvert l'histoire d'Auguste Boyer, un gardien qui a fait sortir 34 enfants du camp avec sa femme. Malheureusement, on l'a tué et il a été arrêté. Mais il n'a jamais parlé, il a été courageux », restitue Emma. « On a vu les lambris de la chaudière, parce que c'était une ancienne usine. On avait l'impression que des gens étaient retenus à l'intérieur de ce tunnel », se souvient Alessandro. « Hitler, il faisait peur à ceux qui n'étaient pas comme lui. C'est un peu pareil pour Poilaine », résume Louisa. « Ce n'est pas que ça fait peur, c'est juste triste de savoir que des personnes sont mortes parce qu'elles ne pensaient pas la même chose qu'une autre ou qu'elles sont différentes. Sauf qu'on est tous uniques », conclut Louisa.

ALICE PATALACCI
apatalacci@nicematin.fr

Le service départemental accompagne également des évènements majeurs comme le Cross du Poilu qui se déroule chaque année au mois de Novembre au fort carré d'Antibes. Dans un lieu symbolique, une épreuve sportive se déroule pour les élèves de 3^{ème} ayant à leur programme la 1^{ère} guerre mondiale et la commémoration de l'armistice du 11 novembre.



Après la remise des récompenses, un hommage est rendu aux pieds de la statue du Poilu à tous les combattants de la grande guerre. Ce temps de commémoration est accompagné d'un dépôt de gerbes en présence des autorités.



Cette année l'opération bénéficiait également du label « *Au sport jeunes citoyens* ».

Le service départemental a participé à l'appel à projets sur les rafles de l'été 1943 qui a donné lieu à une restitution au camp des Milles à Aix en Provence en décembre 2022. C'est le lycée Pierre et Marie Curie de Menton qui représentait le département des Alpes-Maritimes à cette occasion.



Le service a rédigé un livret pédagogique relatif au carré militaire du cimetière de Caucade à Nice dans le cadre des journées du Patrimoine.

Celui-ci vise à faire découvrir l'histoire au plus jeune public au travers des monuments mémoriels présents dans le cimetière.

Le 2 novembre une plaque pédagogique a été inaugurée à l'occasion de la journée du Souvenir Français. Cet événement s'inscrit dans la politique nationale de valorisation des carrés militaires.



Le 6 décembre en partenariat avec un cinéma de l'agglomération niçoise, l'exposition « *Tirailleurs d'Afrique* » a été présentée lors de l'avant-première du film *Tirailleurs* avec Omar Sy. M. Gaspard M'Baye président de l'association Mémoire des Tirailleurs Sénégalais a pu répondre aux questions du public.



Commissions Mémoire et commissions Porte-drapeaux

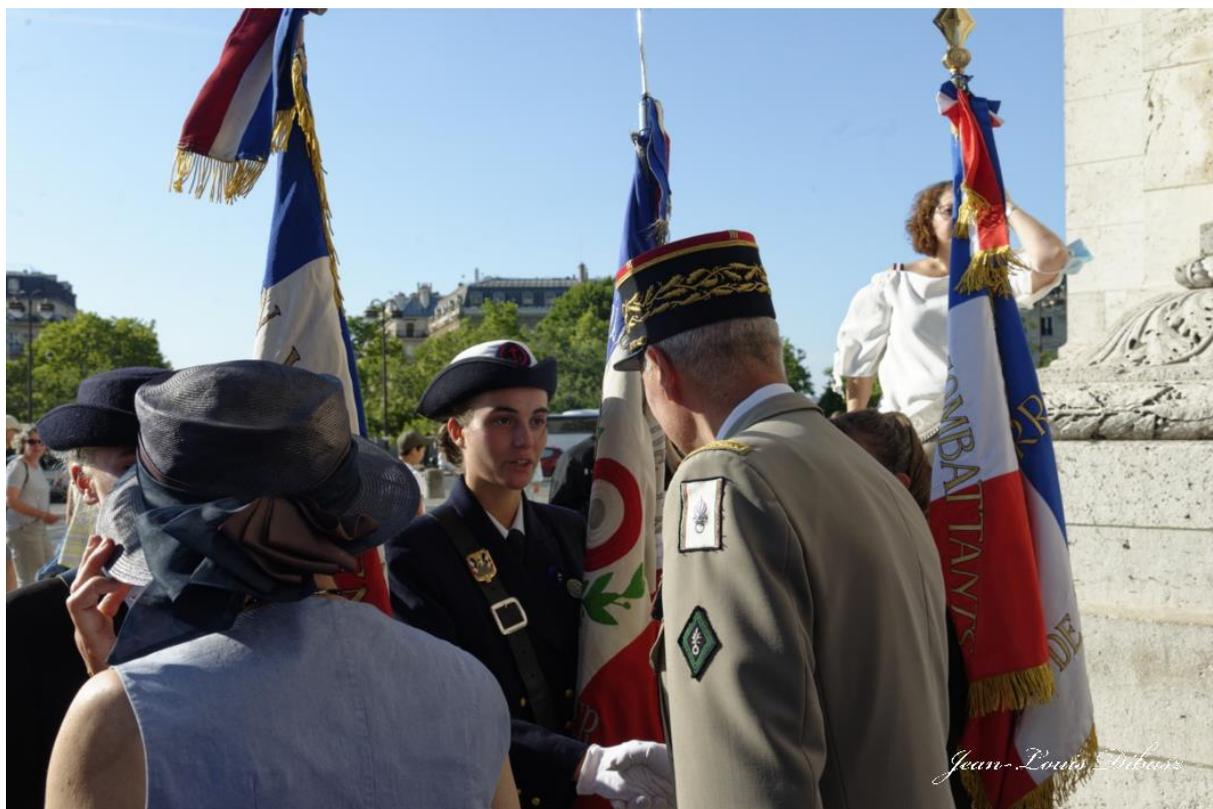
Deux commissions mémoire et porte-drapeaux ont pu être organisées cette année.

Au cours de ces commissions (le 21 avril et le 4 novembre 2022), 22 dossiers de demandes de diplômes d'honneur de porte-drapeaux ont été présentés.

Une demande a également été présentée concernant l'acquisition d'un drapeau.

Deux lettres de félicitations de la direction générale ont été adressées le 28 octobre 2022 à l'attention de deux jeunes porte-drapeaux du département qui se distinguent par leur engagement.

L'année 2022 a aussi la mise en avant des jeunes porte-drapeaux du département. En effet, une jeune porte-drapeau de Cagnes sur Mer a été sélectionnée pour participer au défilé du 14 juillet et au ravivage de la flamme.



Service national universel

Le service départemental des Alpes-Maritimes participe activement aux comités de pilotage organisés par le directeur administratif des services de l'Éducation Nationale (DASEN).



L'ONaCVG était présent dans le cadre de deux séjours de cohésion à Valbonne et Valdeblore.

300 jeunes de toute la région Provence Alpes Côte d'Azur étaient présents lors de ces deux séjours.

Le service est également impliqué dans la formation des intervenants du Centre du service national (CSN).



Partenariats institutionnels

Le service départemental répond aux sollicitations de la préfecture. Outre la mission, développée plus bas, de préparation des cérémonies patriotiques, le directeur fait dorénavant partie du conseil des chefs de service qui se réunit régulièrement autour du Préfet.

Il est à noter, le 8 juillet 2022, la visite officielle de Mme Frédérique CALANDRA déléguée interministérielle à l'aide aux victimes auprès du garde des sceaux, ministre de la justice, venue dans le département des Alpes-Maritimes à la rencontre des associations de victimes de l'attentat du 14 juillet 2016 à Nice.

Ministère des armées

Le service participe largement aux actions menées par le délégué militaire départemental (DMD) des Alpes-Maritimes :

- Participation au rallye citoyen organisé au profit de 200 collégiens des Alpes-Maritimes par l'animation d'un stand « *Explique-moi une cérémonie* » (voir plus haut) ;
- Participation au programme pédagogique des Cadets de la défense (intervention sur le Bleu de France et présentation de la mallette pédagogique « *Explique-moi une cérémonie* ») et des Relais Défense Citoyenneté ;
- Réunions des correspondants défense : présentation des services de l'ONACVG aux côtés de la DMD, du CSN, du CIRFA ;
- Cérémonie du 8 septembre autour de la signature de contrats d'engagement dans les armées.

Le service est également impliqué auprès du CSN :

- Formation des agents intervenant dans le cadre du SNU (voir Service national universel) ;

- Invitation systématique lors de la visite du directeur du service national et de la jeunesse et participation aux tables rondes ;
- Journées Défense Citoyenneté (JDC) à thème avant les 8 mai et 11 novembre :



JDC du 9 novembre 2022 à Villeneuve-Loubet

Cérémonies patriotiques

Le service départemental des Alpes-Maritimes est impliqué à la demande du directeur de cabinet du Préfet dans l'organisation des 12 journées nationales commémoratives (JNC).

- 11 mars : Journée d'hommage aux victimes du terrorisme sur la colline du Château à Nice ;
- 19 mars : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc délocalisée à Valbonne ;
- 25 avril : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation au cimetière de Caucade à Nice;

- 8 mai : Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 avec la participation de jeunes scolaires préparés par le SD06, l'organisation de collectes au profit de l'ONBF, l'intervention en maison de retraite labellisée ;
- 27 mai : Journée nationale de la Résistance dans les jardins de la villa Thiole à Nice ;
- 8 juin : Journée d'hommage aux Morts pour la France en Indochine ;
- 18 juin : Journée nationale commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et poursuivre le combat contre l'ennemi avec la participation de la lauréate départementale du CNRD ;



- 14 juillet : Fête nationale ;
- 18 juillet : Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux "Justes" de France ;
- 25 septembre : Journée Nationale d'hommage aux Harkis à Mouans-Sartoux puis intervention dans les classes de primaire et collège de Breil-sur-Roya autour de l'exposition « Parcours de Harkis » ;



- 11 novembre : Commémoration de la victoire et de la paix le 11 novembre, jour de l'anniversaire de l'Armistice du 11 novembre, et hommage à tous les morts pour la France avec la participation de jeunes scolaires préparés par le SD06, l'organisation de collectes au profit de l'ONBF, l'intervention en maison de retraite labellisée, une interview radio, des appels aux dons au bénéfice de l'ONBF ;
- 5 décembre : Journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats de Tunisie et Maroc.

Le service départemental participe également à de nombreuses cérémonies locales, notamment les cérémonies commémorant la libération du territoire à l'issue de la 2^{de} guerre mondiale ou les cérémonies de prise de commandement des hautes autorités départementales (sous-préfets, commandant du groupement de gendarmerie départementale).

Le service est un acteur de premier plan de la cérémonie annuelle en hommage aux OPEX qui a eu lieu cette année le 23 octobre sur la commune de Villeneuve-Loubet. Cette cérémonie est traditionnellement organisée le dimanche suivant l'anniversaire de l'attentat du Drakkar. Elle permet d'honorer les combattants morts lors de cet attentat, d'inviter les familles maralpines touchées par cet événement, rappeler les OPEX dont c'est la date anniversaire et enfin remettre la croix du combattant aux décorés l'ayant reçue dans l'année (voir chapitre RECONNAISSANCE ET REPARATION).

Divers

Le service départemental est depuis plusieurs années partenaire d'événements majeurs du département :

- Le Festival international du film sur la Résistance (FIFR) organisé par l'association des amis du Musée de la Résistance azurienne. Ce festival présente à près de 5000 jeunes chaque année une projection de films sur la

Résistance, complétée par un débat. C'est le plus important festival en France sur cette thématique ;

- La semaine de la mémoire au Lycée Thierry Maulnier : pendant 5 ans, le lycée a organisé une série d'événements sur le thème des génocides du XXème siècle, auxquels l'ONACVG était associé par le prêt d'expositions ou l'intervention de grands témoins. Pour faire évoluer le concept l'établissement a choisi comme thématique « La Méditerranée » et l'ONACVG y a été de nouveau associé en proposant des expositions et surtout son dispositif de témoignage à 4 voix sur la guerre d'Algérie.

BLEUET DE FRANCE

L'image du Bleuets de France est mise en valeur au cours des 4 dates pour lesquelles des collectes sur la voie publique sont autorisées : 11 mars, 8 mai, 14 juillet, 11 novembre.

A ces dates le service publie systématiquement un communiqué de presse avec information sur les collectes, appel aux dons et renvoi vers la boutique officielle.

De plus en plus de communes acceptent de passer commande de bleuets auprès du service ou de la boutique de grandes quantités de fleurs qui sont ensuite portées par les élus municipaux et qui donne lieu à des communications sur les réseaux sociaux.

Le préfet, les hauts fonctionnaires, les élus, les jeunes formés par l'ONACVG aux cérémonies patriotiques sont ainsi porteurs du Bleuets de France et sont amenés à diffuser son image.

Malgré un courrier signé du préfet peu de collectes sont organisées au vu du nombre d'associations et de ressortissants mais de plus en plus de cadets de la défense ou des jeunes des préparations militaires marine (PMM) s'y engagent. Les collectes se font pour le 8 mai et le 11 novembre. Celle du 14 juillet est portée exclusivement par le service. Enfin, le 11 mars n'est pas encore une date qui rassemble le monde combattant et les victimes du terrorisme ne se sont pas encore approprié le Bleuets de France comme portant leurs valeurs.

Quelques mairies, plutôt que d'organiser des collectes préfèrent effectuer un don par délibération municipale.

Les outils numériques (banderoles pour sites ou réseaux sociaux, panneaux d'affichage numériques municipaux) sont de plus en plus utilisés au détriment des affiches papier.

La journée du 11 novembre est traditionnellement une superbe vitrine pour le Bleuets de France : interview radio sur le réseau France Bleu, cérémonie patriotique avec de

nombreuses fleurs du Bleuet de France portées par des personnes très diverses, organisation d'une cérémonie en maison de retraite.

Partenariat avec les services du ministère des armées

Bien que peu présent sur le département, les quelques services du ministère des armées adhèrent de plus en plus à l'image du Bleuet de France et participent à sa visibilité : DMD, CIRFA, CSN, PMM, cadets de la défense, ... Il reste un effort important à faire à destination des forces de gendarmerie.

Du fait des différentes manifestations organisées, ces services donnent la possibilité au SD06 de présenter les missions du Bleuet de France et diffuser son image : rallye citoyen, réunions des correspondants défense, JDC thématiques, concert caritatif, ...

Au gré des manifestations, des militaires portant le Bleuet (sous toutes ses formes) sont de plus en plus visibles.



Partenariats avec le monde du sport

Le partenariat signé avec la Ligue de football professionnel (LFP) a permis qu'une action de visibilité soit mise en place avec l'AS Monaco club de ligue 1.



Le 2 novembre une intervention sur le thème « Football et mémoire » a eu lieu au centre de formation de l'ASM devant une cinquantaine de jeunes.

A l'occasion du match AS Monaco-Olympique de Marseille le 13 novembre, 20 places ont été attribuées à des pupilles de la Nation et le club a communiqué sur ses réseaux sociaux.



Dîner de bienfaisance au bénéfice de l'œuvre nationale du Bleuet de France

Le monde combattant des Alpes-Maritimes s'est rassemblé cette année autour d'un événement inédit.

Un dîner de bienfaisance, parrainé par Monsieur Guillaume Gomez représentant de la gastronomie Française pour le Président de la République et ancien chef des cuisines de l'Élysée, a été organisé le 14 octobre dans les salons du palais départemental.

Ce dîner a permis de collecter 8000 € au bénéfice de l'ONBF qui ont été remis Madame Véronique Peaucelle-Delelis, directrice générale de l'ONACVG.

